

Utilisation du service DSN Signalement ADV- Taux PAS



Fiche Pratique – PAS : Utilisation du service Signalement ADV Taux PAS



► Contexte

Afin de prendre en compte la situation fiscale d'un salarié sans attendre le passage d'une DSN et le retour du CRM nominatif, il est possible d'injecter un taux transmis par la DGFiP après dépôt d'une DSN Signalement ADV

La demande doit être effectuée sur le mois en cours de la constitution du 1^{er} bulletin de paie.

3 situations sont concernées par la récupération du taux PAS :

1. Nouveau salarié chez un employeur déjà présent dans la base
2. La récupération d'un employeur dont les déclarations étaient gérées hors Impact emploi
3. La récupération d'un taux pas pour un salarié changeant d'employeur



Le CRM DGFIP est **reçu sous 5 jours maximum**. Le **taux récupéré est valide du 1er jour du mois de la mise à disposition jusqu'au dernier jour du mois M+1**.

► Génération d'une demande de Taux PAS

1/ Créez le contrat de travail du nouveau salarié

Saisir le numéro de contrat si celui-ci est connu. cette donnée est obligatoire dans le cadre de la reprise d'une association ou d'un salarié précédemment géré par un autre employeur :

2/ Ouvrir le menu « **Déclaration** » et cocher DSN signalement ADV

3/ Sélectionner dans choix DSN le contexte de la demande de taux :

Taux PAS Embauche :

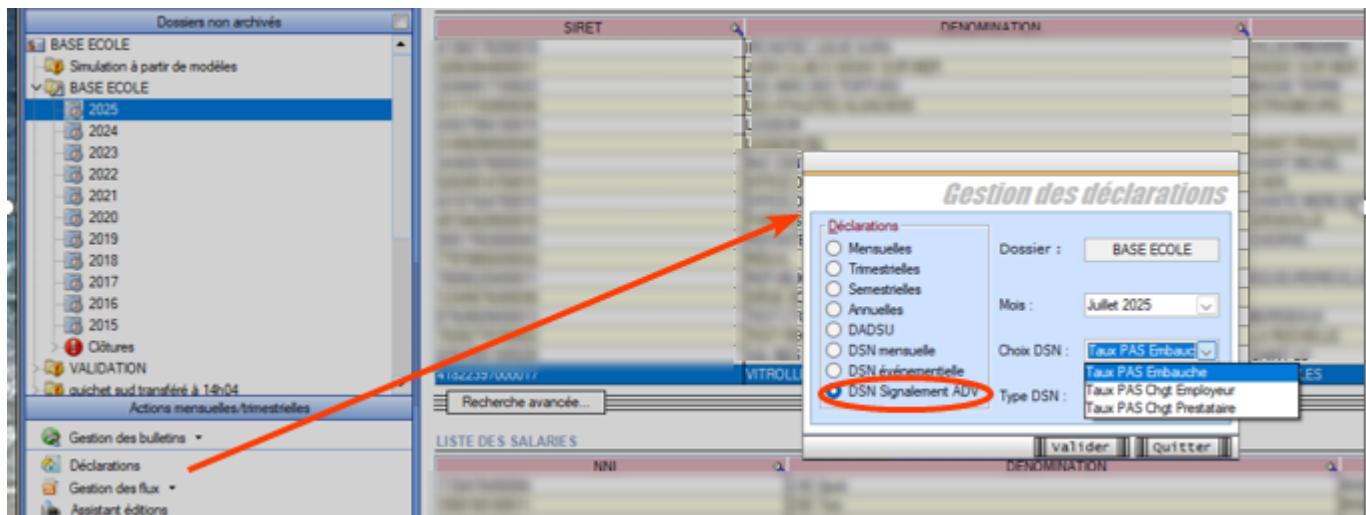
- Nouveau salarié chez un employeur

Taux PAS chgt Prestataire

- La récupération d'un employeur dont les déclarations étaient gérées hors Impact emploi

Taux PAS chgt Employeur

- La récupération d'un taux pas pour un salarié changement d'employeur



Cette sélection ouvre la fenêtre « **Signalement ADV** » « **permettant la sélection des salariés pour lesquels une demande de taux est à faire*** ».

1. * *Sont sélectionnables les nouveaux salariés avec un contrat saisi et pour lesquels :*
 - *Aucune DSN mensuelle n'a été établie*
 - *Aucun taux encore valide n'est disponible dans la base de données*
 - *Un NIR est connu (exclusion des salariés avec un NTT)*

4/ Sélectionner le salarié pour lequel effectuer le signalement,



Lorsque vous souhaitez récupérer les taux PAS de plusieurs salariés, vous devez les sélectionner un par un pour générer un fichier par salarié.

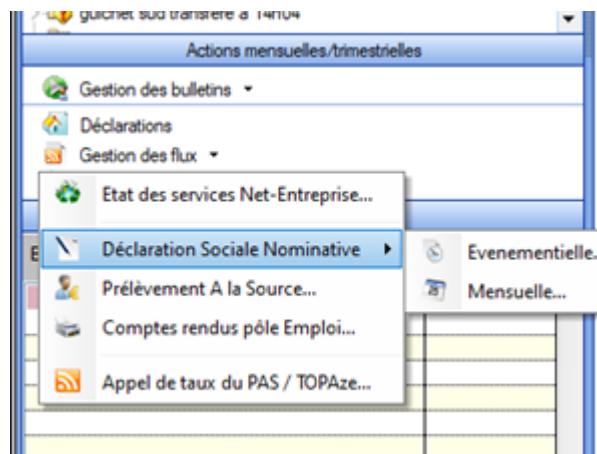
Employeurs / Salariés	Date début contrat	Date fin contrat	
BERNARD Thierry	01/06/2025	30/06/2025	<input checked="" type="checkbox"/>
BERTUCCI Jean-René	01/06/2025	30/06/2025	<input type="checkbox"/>
BRESCHE	01/06/2025	30/06/2025	<input type="checkbox"/>
CAGNOIS Sébastien	01/06/2025	30/06/2025	<input type="checkbox"/>
CLAUDEL Gérald	01/06/2025	30/06/2025	<input type="checkbox"/>
CLERNET Pascale	01/06/2025	30/06/2025	<input type="checkbox"/>
COCHILLAT Louis-Rémy	01/06/2025	30/06/2025	<input type="checkbox"/>
DOURIAH Yasmine	01/06/2025	30/06/2025	<input type="checkbox"/>
ETIENNE Fabien	01/06/2025	30/06/2025	<input type="checkbox"/>
FISCHER Dominique	01/06/2025	30/06/2025	<input type="checkbox"/>
FLEUTIN Pascal	01/06/2025	30/06/2025	<input type="checkbox"/>
FOURNOT Anne	01/06/2025	30/06/2025	<input type="checkbox"/>
GEORGE Thierry	01/06/2025	30/06/2025	<input type="checkbox"/>
GERARDI Valérie	01/06/2025	30/06/2025	<input type="checkbox"/>
GRASSEY Yannick	01/06/2025	30/06/2025	<input type="checkbox"/>
HEDREZ Céline	01/06/2025	30/06/2025	<input type="checkbox"/>
LAURENT Rémy	01/06/2025	30/06/2025	<input type="checkbox"/>
LEPHUÉC Yann	01/06/2025	30/06/2025	<input type="checkbox"/>

5/ Générer le (ou les) fichier(s) :

Le fichier contenant les données s'enregistre automatiquement sous « *C:\ProgramData\Impact Emploi v3\ged\dsn\evenementielle* ».

6/ Ouvrir le module Gestion des flux

7/ Sélectionner **Événementielles** au niveau de **Déclaration Sociale Nominative** :



8/ Choisir dans choix **DSN/ Nature** : Amorçage Taux PAS



9/ Déposer automatiquement les fichiers « Depôt automatique»

10/ Intégrer le taux en finalisant la GESTION DES FLUX comme pour les CRM mensuels.Procédure d'intégration automatique des CRM

Lisez-moi V3.02.011 – 22 juillet 2025



V.3.02.011 / 22 juillet 2025

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.011 d'Impact emploi association.

Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Paramétrage](#)
- [Bulletin de salaire](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)



INFORMATIONS IMPORTANTES

► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (*fenêtre de messagerie, document PDF...*) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.

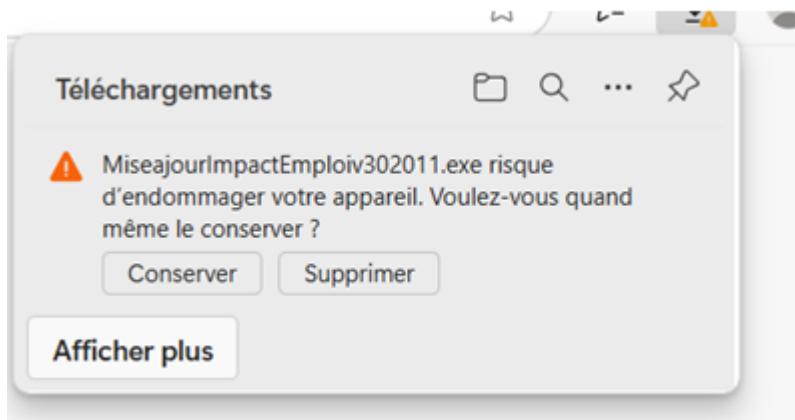


Installation multiposte : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet.](#)

Soyez attentif aux paramètres de sécurité qui pourraient empêcher l'installation et **accepter si besoin les autorisations de lever les sécurités, lorsque ce type de message apparaît.**

Exemple de message :



Dans ce cas cliquez sur « **Conservez** »

► **Signalement Fin de contrat**

A partir de cette version, vous avez la possibilité de récupérer automatiquement les AER (Attestation Employeur Rematérialisée).

Dans cette version, vous avez la possibilité de déposer uniquement les fins de contrat du mois de juillet.

Une nouvelle version technique (3.02.012) sera mise à votre disposition au cours de la 2nde quinzaine du mois d'août. Elle ouvrira les dépôts correspondant aux fins de contrat du mois d'août et les mois suivants.

Attention le dépôt des fichiers dans le cas d'une annulation fin de contrat ou une modification fin de contrat ne sont pas

disponibles. Veillez à disposer de toutes les informations fiables dès le premier dépôt.

[Consultez la fiche pratique utilisation du service de déclaration Fin de Contrat de Travail Unique](#)

► **Signalement d'amorçage « Appel de taux PAS »**

Une nouvelle fonctionnalité vous est proposée pour récupérer le taux PAS d'un salarié nouvellement créé dans votre base.

[Consultez la fiche pratique « Appel de taux PAS»](#)

► **Accès aux fiches pratiques :**

Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#).

Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.



 **RETOUR
SOMMAIRE**



PARAMETRAGE

► **Artiste intermittent (CCN 1285, 9999, 0014, 2310, 2642 et 3090)**

Ajout du contrat – Frais de santé isolé et famille

Mutuelle Isolé :
P0 TA / PP TA: 0,575

Mutuelle famille :
PO TA/PP TA : 1,23

► **CCN FAMILLES RURALES (IDCC 1031)**

Les taux de prévoyance ont été mis à jour, à effet du 1er juillet 2025.

 RETOUR SOMMAIRE



RAPPELS

► **Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version à installer**

Afin d'être en **conformité avec la norme DSN 2025**, une **nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val** est **disponible** sur votre poste de travail.

La dernière version de DSN-Val est la **2025.1.0.13**:



Attention ! Pensez à mettre à jour régulièrement l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils.



Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

Si vous ne parvenez pas à mettre jour l'outil DSN Val, déposez une DSN test sur net-entreprise puis analysez le compte-rendu.

Information : L'assistance Impact-emploi n'est pas compétente pour résoudre vos problèmes techniques de l'Outil DSN Val, référez-vous à l'assistance sur Net-Entreprise, au besoin .

► Rappel : Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, **privilégiez l'adresse mail : impact-emploi-association@urssaf.fr**.

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.

L'équipe Impact emploi vous remercie !

Nouveau : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**

 **RETOUR
SOMMAIRE**



FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Gérer les congés payés](#)
- [Changement de SIRET](#)
- [Mise à jour Mode connexion](#)
- [Procédure d'installation de l'outil DSN-Val](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) !
N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

PLUS

Rechercher

